
Programme de Formation

Quelle TVA appliquer à quels travaux ?

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Chef d'entreprise, Conducteur de travaux, Chargé d'affaires, Personnel administratif (comptabilité, secrétariat)



Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre législatif ;
- Appliquer le bon taux de TVA à taux réduit en fonction des travaux à réaliser ;
- Maîtriser les obligations déclaratives et administratives.



Description

A/ Contexte et cadre législatif :

- Le taux de TVA dans le temps ;
- Les différents taux de TVA ;
- La TVA en cas de sous-traitance ;
- Les évolutions annuelles avec la loi de Finances ;

B/ Application de la TVA à taux réduit :

- Les bénéficiaires concernés
- Locaux concernés (Type de locaux, parties communes, parties privatives, logement de fonction...);
- Les travaux exclus ;
- Les opérations concernées - Les offres composites ;
- Les opérations particulières (Rénovation lourde, augmentation de la surface de plancher, surélévation ou addition) ;

C/ Obligations déclaratives et administratives

- La fin des attestations -la mention TVA ;
- Les conséquences pour l'entreprise en cas de déclaration inexacte ;



Prérequis

Être en charge des devis ou de la facturation



Modalités pédagogiques

Méthode pédagogique dite active : Power point, étude de textes et de jurisprudence, outils pratiques, apports théoriques et échanges.





Moyens et supports pédagogiques

Les supports de formation seront accessibles dans l'espace extranet du stagiaire ou remis lors ou à l'issue de la formation.



Modalités d'évaluation et de suivi

Auto-positionnement avant et après la formation par les stagiaires

QCM en fin de formation

Attestation de formation envoyée à l'entreprise après la formation